



Ti-Sourire en Haïti ASBL

Association Sans But Lucratif
70, rue du Docteur Elie Lambotte
1030 Bruxelles, Belgique

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue au siège de Ti-Sourire en Haïti asbl
le 1 juin 2018 à 19h**

Le président chargé de présider la séance est Claudio GUTHMANN.

La secrétaire chargée de la rédaction du procès-verbal est Magali HORBERT.

Présents :

- Mme Elvira Cerda
- M. Gino Cintolessi
- M. Pierre Denis
- Mme Marie Pierre Deramaux
- Mme Thérèse Geels
- Mme Arlette Goossens
- Mme Monique Munting

Membres excusés

- M. Armando Astudillo
- Mme Nathalie Cantero
- Mme Karina Champney
- M. Benoit Cliquet
- Mme Francine Cochet
- Mme Anna Economides
- Mme Herminia Gonzalez
- M. Jérôme Guillot
- Mme Isabel Lopez
- Mme Dimitra Loukou
- Mme Nina Paaskesen
- M. Xose-Maria Sainz
- M. Ralf Schubert
- M. Iñaki Zabala
- Mme Carolien Zandbergen

Après un mot de bienvenue aux membres et invités présents, et après avoir constaté qu'un quorum de vote n'était pas nécessaire dans le cadre de cette assemblée générale ordinaire, Claudio GUTHMANN, dans sa fonction de président, ouvre la séance à 19h20.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

Le président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'AG et mot de Bienvenue
2. Approbation du procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire 2017
3. Compte-rendu du voyage de Claudio et Elvira en Haïti - situation de l'école BERACA aujourd'hui
4. Présentation et approbation des comptes et bilan de l'exercice 2016-2017
5. Présentation du budget 2018
6. Présentation des activités et projets 2018
7. Divers

Résolutions

1. Ouverture de l'AG & Mot de Bienvenue

Claudio accueille les membres et participants présents, et introduit l'assemblée générale. Il rappelle que l'asbl Ti-Sourire en Haïti est très jeune et qu'elle a la chance de compter sur le soutien d'un nombre important de donateurs réguliers qui suivent le projet depuis ses débuts. Actuellement le nombre de donateurs réguliers s'élève à environ 120, dont 23 sont membres officiels de l'asbl. Claudio souligne le fait que dans la participation au sein de l'asbl, aucune distinction n'est faite entre membres inscrits et donateurs engagés.

2. Approbation du PV de l'AG ordinaire de 2017

Après un tour de table permettant aux participants de se présenter, Claudio lit l'ordre du jour et soumet le PV de l'AG ordinaire de 2017 à l'approbation des présents, qui le ratifient à l'unanimité.

3. Compte-rendu du voyage de Claudio et Elvira en Haïti - situation de l'école BERACA aujourd'hui

Lors du compte-rendu de son voyage en Haïti en février 2018, Claudio souligne que tous les frais liés à son voyage sont couverts par lui-même – l'un des principes de base de l'asbl jusqu'à présent étant que l'intégralité des fonds récoltés soit reversée au projet en Haïti.

Il rappelle que le but principal de ses voyages annuels en Haïti est de maintenir le lien fort et personnel avec l'école Beraca, en créant un rapport fondé sur le soutien, l'échange et le respect – sans toutefois tomber dans une position paternaliste. S'ajoute à cela un élément de contrôle ; la relation de confiance est fondamentale à la réussite et la pérennité du projet, et Claudio est

très clair dans sa communication avec la direction de l'école à ce sujet. Il souligne que l'apport financier de l'asbl à l'école Beraca représente environ 70 à 80% du budget total de l'école. En ce sens, il faudra aider l'école à structurer ses rapports de dépenses de manière plus claire, afin d'avoir une meilleure vue sur l'utilisation des fonds envoyés par l'asbl.

Claudio explique que ce voyage a été particulier, parce que dans le cadre de la stratégie de création d'image de l'asbl, il a été décidé de faire une vidéo de promotion courte, de 2 minutes. La visite de Claudio et Elvira à l'école Beraca a donc donné lieu au tournage, par une équipe locale, des images de la vidéo. Ce projet dans lequel Magali et Gino, présents à l'AG, ont été très impliqués dès sa conception, a comme but de servir de présentation visuelle au projet, à être utilisé notamment sur les réseaux sociaux, le site web, et d'autres supports. L'exploitation de cette vidéo fera l'objet d'une stratégie plus poussée dès la rentrée 2018, notamment avec la création d'un nouveau site web.

Claudio a profité de son voyage pour reprendre un contact personnel et direct avec la Fédération des Ecoles Protestantes de Haïti (FEPH). Initié en 2017, cette relation prometteuse est cependant lente à se concrétiser. Claudio a pu rencontrer le directeur, qui a répété son envie de collaborer avec Ti-Sourire asbl sur des projets pédagogiques ponctuels qui incluraient l'école Beraca. Cependant, le directeur souligne le niveau de formation très bas des professeurs, et la réalité du pays, qui fait que les projets se développent très lentement. Il s'engage néanmoins à revenir vers Claudio avec des propositions de projets, avant la rentrée de 2018-2019.

Une nouvelle rencontre prometteuse est celle de Mme Fabienne Valmont, de l'asbl « Initiative pour une nouvelle Haïti ». Il s'agit là d'un projet de clinique mobile, dont le but est « d'emmener la santé là où il n'y a rien » - notamment en menant des actions de médecine préventive, de vaccination, etc. Il est accordé d'inclure l'école Beraca pour une visite de la clinique mobile, pour effectuer un bilan de santé pour les élèves et les professeurs. Le soutien financier de l'asbl Ti-Sourire se limitera à une partie des frais de logistique et de transport. Ce projet ne s'est pas encore concrétisé, et Claudio espère relancer Mme Valmont avant la fin de 2018.

Le bilan général du voyage de Claudio et Elvira est donc très positif et particulièrement riche en rencontres et développement potentiels. L'école est dynamique et active dans un contexte pesant, statique et corrompu ; Claudio souligne cette énergie et une envie d'aller de l'avant et de saisir les opportunités, qui se manifestent dans l'exécution des projets prévus (tel que la construction de la clôture, le fonctionnement de la cantine, l'utilisation du matériel pédagogique) ; mais également des initiatives « surprises », non financées par l'asbl Ti-Sourire : un terrain de foot, des cours de langues et de couture, le projet de d'élargir l'école au niveau secondaire. Claudio a souligné l'importance de laisser l'école (et les bénéficiaires) prendre l'initiative des projets à développer, et d'éviter la tentation de vouloir leur imposer des idées qui ne sont pas toujours en ligne avec la réalité du terrain.

4. Présentation et approbation des comptes et bilan de l'exercice 2016-2017

Les comptes et le bilan de l'exercice 2016-2017 ayant été envoyé aux participants avant l'AG, et en absence d'objections, Claudio les soumet à l'Assemblée générale pour approbation. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Présentation des comptes provisoires pour l'exercice 2018

A la vue du budget proposé pour l'année en cours, il est décidé de d'abord passer en revue les projets prévus pour l'année 2018-2019 afin d'ajuster les comptes en conséquence.

6. Présentation des activités et projets 2018

Pour l'année fiscale 2018, les versements mensuels à l'école Beraca à hauteur de 5,000.00 euros se maintiennent. Cet argent sert au fonctionnement de la cantine (achat et préparation de nourriture) ainsi qu'à payer une partie des salaires des cuisinières, des professeurs et de la direction.

Le versement mensuel se faisant également pendant les vacances, le surplus du financement de l'asbl vers l'école sert chaque année à financer un projet d'infrastructure plus conséquent. Pour l'année 2018, l'école a mis en avant l'idée de construire une plaine de jeux pour les élèves de maternelle. Le deuxième projet proposé par l'école est de mettre en place une salle d'informatique, équipée d'une dizaine d'ordinateurs d'occasion. Ceci permettrait de proposer des cours d'informatique et de traitement de texte, gérés par M. Joson, vice-directeur de l'école. Ces projets seront financés avec le surplus du budget existant ; si nécessaire, l'asbl pourrait accorder un financement additionnel à ces projets.

Lors de la visite de Claudio à l'école, il s'est rendu compte que le projet de potager n'éveillait pas l'enthousiasme de l'école, en grande partie pour des raisons culturelles. Cette observation a donné lieu à une conversation intéressante parmi les participants de l'AG – tout le monde s'accorde pour souligner que nous ne pouvons pas imposer nos vues et nos réalités à l'école, et que les projets financés doivent naître de leur initiative propre. Il a donc été décidé de mettre le projet de potager en veille pour l'instant.

Lors de l'AG de l'asbl en 2017, la possibilité d'élargir le champ d'action à une deuxième école a été évoqué. Ce projet n'a pas encore été lancé, notamment à cause de la difficulté d'identifier une école à distance et sans personne de contact sur place. Le partenariat avec la Fédération des Ecoles Protestantes en Haïti (FEPH) pourrait s'avérer très utile. Pour le moment, la FEPH doit revenir avec des propositions concrètes. Il a également été décidé d'apporter une aide financière à des projets pédagogiques de la FEPH, à évaluer au cas par cas. Les participants de l'AG estiment que cette direction d'élargissement des activités est une bonne idée, mais doit être entreprise avec réflexion et sans se presser. L'identification de l'école et l'établissement d'un rapport de confiance est primordial.

L'idée de développer des activités de sensibilisation et éventuellement de jumelage avec des écoles en Europe avait été abordée pendant l'AG de 2017. L'asbl ayant maintenant une bonne base de matériel de présentation (vidéo, site web, etc.), des activités pourraient être organisées dans une ou deux écoles à Bruxelles, comptant avec l'appui de membres de l'asbl. Les frais liés à ces activités (entre autres impressions de brochures ou flyers) seront maintenus aussi bas que possible.

Afin de faire face au financement des projets additionnels, Pierre propose que la meilleure stratégie serait de s'appuyer sur le réseau existant afin de trouver de nouveaux donateurs réguliers. Il a été décidé qu'à partir de la rentrée en Septembre et pour l'époque des fêtes de fin d'année, des emails allant en ce sens seront envoyés aux donateurs et amis du projet.

Il est important de souligner que pour l'instant, l'asbl continue à fonctionner sans aucun frais administratif.

A la lumière de la révision des activités prévues pour 2018, le budget proposé pour l'année en cours sera adapté en conséquent.

7. Divers

Magali informe les présents que le dossier de demande d'agrément donnant droit à une réduction d'impôt pour 2018 a été déposé et que la réponse devrait arriver dans les prochaines semaines.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21h25.

Le secrétaire est chargé de rédiger le procès-verbal de l'assemblée générale qui sera envoyé en même temps que la convocation à la prochaine assemblée générale pour être approuvé lors de celle-ci.

Claudio GUTHMANN
Président

Magali Horbert
Vice-Présidente/Secrétaire

TI-SOURIRE EN HAITI asbl
BUDGET PREVISIONNEL - 2018

	mensuel (euros)	annuel (euros)
ESTIMATION DEPENSES 2018		
ÉCOLE BERACA - fonctionnement de la cantine (achat nourriture, sur 10 mois de l'année)	2,500.00	25,000.00
ÉCOLE BERACA - fonctionnement de la cantine (rémunération cuisinières)	200.00	2,400.00
ÉCOLE BERACA - participation au paiement des salaires des professeurs et de la direction)	2,000.00	24,000.00
ECOLE BERACA -projet infrastructure (construction potager)		0.00
ECOLE BERACA -projet infrastructure (construction plaine de jeux)		2,000.00
ECOLE BERACA -projet infrastructure (salle informatique)		6,000.00
ECOLE BERACA - Achat & envoi matériel scolaire		1,000.00
Soutien à Clinique Mobile		500.00
DEVELOPPEMENT PROJET D'AIDE 2ième ECOLE		5,000.00
Financement FEPH (projet pédagogique)		6,000.00
Activités pédagogiques dans les écoles en Belgique (projet pilote - 2 écoles)		200.00
FRAIS BANCAIRES DIVERS	50.00	600.00
Autres		2,000.00
TOTAL DÉPENSES 2018		€ 74,700.00

	annuel (euros)
ESTIMATION RECETTES 2018	
Budget reporté/ résiduel 2016	13,817.99
Donations régulières (membres & donateurs privés) - <i>estimé sur la base des donations de 2017</i>	69,399.00
Donations ponctuelles diverses (entreprises/ institutions/ organisations)	2,000.00
TOTAL RECETTES	€ 85,216.99

Estimation solde comptes 2018: 10,516.99